Ville de Genève
Conseil municipal

PR-1014 A

15 avril 2013

Rapport de la commission des arts et de la culture chargée d'examiner la proposition du Conseil administratif du 23 janvier 2013 en vue de l'ouverture de deux crédits complémentaires à la proposition PR-739 II et III d'un montant net total de 1 912 000 francs, déduction faite d'un préfinancement de 308 000 francs et d'une participation de la Société des amis du musée d'ethnographie de 137 000 francs, soit un montant brut total de 2 357 000 francs destiné à l'acquisition de mobilier et de biens nécessaires à la réouverture du Musée d'ethnographie de Genève (MEG).

Rapport de M. Sylvain Thévoz.

Cette proposition a été renvoyée à la commission des arts et de la culture par le Conseil municipal lors de la séance plénière du 20 février 2013. Cette dernière, sous la présidence de M. Olivier Baud, a traité cet objet lors de ses séances des 11 et 25 mars 2013.

Séance du 11 mars 2013

Audition de M. Sami Kanaan, conseiller administratif chargé du département de la culture et du sport, de M^me^ Carine Bachmann, directrice du département, et de M. Boris Wastiau, directeur du Musée d'ethnographie de Genève

M. Kanaan remercie la commission de le recevoir sur cet objet de demande de crédits complémentaires. Il commence par un bref historique. En 2010, lorsque la proposition PR-739 (agrandissement et rénovation du Musée d'ethnographie) a été votée, il y eu des arbitrages pour renoncer à certains équipements, portant notamment sur la scénographie, l'informatique, la bibliothèque et la médiation. Ces renoncements conduisent directement à cette proposition PR-1014. En effet, il est impossible d'avoir une coquille vide pour musée. M. Kanaan précise qu'au niveau de la construction du bâtiment qui sera remis au MEG en automne 2013, les crédits seront tenus.

Pour resituer le débat, deux facteurs importants sont à prendre en compte dans l'évolution de la vie du musée. Premièrement, il y a de nouvelles normes en matière de conservation préventive et de sécurité des objets, et particulièrement dans le cas de l'ethnographie, puisque les objets sont en général fragiles. Ils doivent donc être soigneusement préservés si le MEG veut coproduire des expositions avec des musées internationaux de référence. L'autre facteur est lié à l'aspect de développement durable en matière de gestion scénographique. Il est

nécessaire que le matériel utilisé lors d'une exposition, vitrines et équipements, soit réutilisable. Ces deux facteurs combinés conduisent au fait que les budgets votés en 2010 sont insuffisants. Dans un souci de transparence, M. Kanaan précise que les budgets de fonctionnement, notamment pour l'accueil et la surveillance, ont été eux aussi sous-estimés. A ce stade, il n'y a pas de demande de budgets complémentaires pour cela. En résumé, M. Kanaan a hérité d'un magnifique véhicule pour la conduite d'expositions d'ethnographie, mais auquel il manque un pare-brise et des vitres latérales. Autant dire que sans celles-ci, il va être difficile d'avancer.

M. Wastiau présente un document de référence – un univers à partager – MEG – Une fenêtre sur le monde (voir en annexes).

M. Wastiau rappelle que le MEG est un lieu d'exposition de niveau international, consacré à la diversité des cultures du monde. C'est l'un des seuls musées d'ethnographie européens qui comprend dans ses collections l'Europe et la Suisse depuis sa création, alors que la plupart des autres musées exposent les cultures du monde, souvent à l'exclusion de leur propre culture. Le nouveau bâtiment sera presque entièrement dédié à l'accueil du public; ne s'y trouveront pour le personnel que les locaux strictement nécessaires au fonctionnement, notamment au 1er étage un atelier de conservation et de restauration ainsi que des dépôts pour la bibliothèque. Un hall d'entrée donnera sur une cafétéria, restaurant et terrasse à la belle saison ainsi que sur une boutique librairie en accès libre. Il y aura un grand foyer d'une capacité d'accueil de 600 personnes, un grand auditoire de 250 places et deux auditoires de 50 places où seront organisés des colloques et des symposiums. Le deuxième sous-sol sera dévolu à l'espace d'exposition, lieu central de tout le projet, soit plus de 2000 m^2 d'un seul tenant, modulable et permettant une division en trois volumes. Aux étages se trouveront les ateliers de la médiation culturelle, la bibliothèque-médiathèque enrichie de quinze mille ouvrages en accès libre ainsi que de postes de consultation. Cette transformation de l'ancienne bibliothèque de 12 places de travail en une bibliothèque-médiathèque de 50 places de travail, avec un système de bornes de prêts automatiques facilitera grandement le travail des étudiants et des professionnels. La surface totale (ancien et nouveau bâtiment) passera d'environ 2700 m^2 à 9000 m^2. Elle sera donc pratiquement triplée.

Un musée extraordinaire

Lorsque M. Wastiau a repris la direction du musée, en 2009, toutes les activités proposées en termes de cinéma avaient déjà énormément de succès. La plupart des représentations se faisaient à guichet fermé, par manque de places. Dans le nouveau MEG, il y aura des projections ponctuelles, mais aussi l'organisation d'un Forum d'anthropologie visuelle se déroulant sur 3 à 5 jours, et de confé-

rences grand public sur des questions de société importantes, des collaborations avec les festivals de cinéma existants à Genève. M. Wastiau rappelle que le musée comporte des collections remarquables au plan international avec des pièces provenant, entre autres, du Japon, de Madagascar, du Gabon, d'Australie et d'Amazonie, etc., mais également de Suisse. Il souligne également que le MEG est un acteur du Réseau international des musées d'ethnographie (RIME). S'il veut se positionner en tant que premier musée ethnographique de Suisse, il est important qu'il ait la capacité de présenter deux expositions temporaires d'envergure internationale chaque année. Un programme ambitieux de mise en valeur des collections est planifié. Des expositions riches et variées n'excluent pas de plus petites expositions ponctuelles hors les murs. M. Wastiau signale que le système d'information et de navigation pour tablettes tactiles et smartphones placera le musée à un niveau plus avancé que la plupart des autres musées dans la numérisation des données.

Les nouvelles vitrines d'exposition du MEG

Concernant les nouvelles vitrines d'exposition du MEG, M. Wastiau insiste sur leur durabilité et leur modularité. Les anciennes étaient faites sur mesure et ne servaient que pour un usage unique. Elles étaient aussi peu performantes au niveau de la sécurité. Désormais, les contraintes sont plus strictes de la part des prêteurs et des assureurs; les normes ont changées. Ces nouvelles vitrines permettront aussi de baisser le coût de production au m^2, d'augmenter la rapidité de montage et de démontage des expositions. M. Wastiau relève aussi que les changements dans l'accueil, la surveillance et la sécurité nécessiteront l'installation d'une centrale de sécurité en sous-traitance, ainsi que l'engagement d'agent-e-s de sécurité et du personnel de surveillance des salles. Mais, à ce stade, il n'y a pas encore de demande de budget pour cela.

Des moyens supplémentaires nécessaires

Partant des montants votés dans le cadre de la proposition PR-739, M. Wastiau présente les moyens supplémentaires nécessaires pour l'exploitation des 9000 m^2 du nouveau musée, soit un crédit complémentaire d'investissement de 1 912 000 francs qui est l'objet de cette proposition PR-1014.

Après avoir passé en revue les écarts entre la proposition PR-739 et les besoins réels, M. Wastiau détaille les montants des crédits complémentaires relatifs aux moyens informatiques et aux vitrines d'exposition. Après déduction du montant réservé dans la délibération III de la proposition PR-739, le reliquat du compte de préfinancement lié notamment à la vente du scénario de l'exposition «Vaudou, un art de vivre» à cinq musées en Europe, ainsi qu'à l'apport de la Société des amis du musée, il arrive au total des crédits complémentaires de 217 000 francs pour

le matériel informatique (crédit complémentaire I) et 1 695 000 francs pour les vitrines (crédit complémentaire II), pour un total de 1 912 000 francs.

M. Wastiau termine son exposé par la présentation du budget de fonctionnement total, ainsi que les charges par secteur.

Questions et commentaires des commissaires

Au vu de l'heure avancée, le président craint que des commissaires quittent la séance, raison pour laquelle il propose de reporter la partie questions à une date ultérieure. M. Kanaan rappelle que les commissaires disposeront de la présentation de M. Wastiau qui leur sera transmise par messagerie, ce qui leur permettra de cibler leurs questions en vue d'une prochaine séance. Pour information, c'est la procédure ouverte AIMP qui a été choisie, y compris pour le mandat attribué pour la scénographie.

Suite des travaux

La discussion sur la proposition PR-1014 est reportée à la séance du 25 mars 2013.

Séance du 25 mars 2013

Audition de M. Sami Kanaan, conseiller administratif chargé du département de la culture et du sport, de M^me^ Carine Bachmann, directrice du département, et de M. Boris Wastiau, directeur du Musée d'ethnographie de Genève

M. Kanaan resitue l'enjeu. Le nouveau MEG promet d'être particulièrement réussi. Lors de l'inauguration une fête de quartier aura lieu fin octobre. C'est un investissement durable, un magnifique outil de travail et de promotion pour Genève. M^me^ Bachmann commente les deux fiches techniques reçues (voir annexes), qui éclairent le fait que l'on ne peut pas se fournir n'importe où en matière de vitres muséales. Seuls certains fournisseurs ont la qualité nécessaire et répondent aux normes en vigueur.

Questions et commentaires des commissaires

Une commissaire a regardé attentivement les fiches techniques. Sachant que dans la proposition on n'a pas uniquement une somme pour les vitrines, elle aimerait une précision: quelle est la somme d'achat des vitrines, et ne pourrait-on pas envisager de récupérer des vitrines de l'ancien Musée d'ethnographie?

M^me^ Bachmann reprend les différents postes présents dans la proposition. Les vitrines sont en effet le poste de crédit le plus important. Il y a deux montants

pour les 270 vitrines. Le premier porte sur l'exposition permanente (1,3 million de francs) et le deuxième sur l'exposition temporaire (1,5 million de francs). Est ajouté un système d'aspiration pour l'atelier de menuiserie. Du montant total doit être décompté 750 000 francs qui restent dans la délibération III de la proposition PR-739, ainsi qu'un reliquat de compte de préfinancement à hauteur de 308 000 francs, plus une contribution des amis du musée (SAMEG) de 137 000 francs. Ce qui fait un solde net pour le crédit complémentaire de 1,695 million de francs. A cette somme globale pour les vitrines doivent être ajoutés des crédits complémentaires à la proposition PR-739 pour des moyens informatiques de 217 000 francs (crédit complémentaire I), ce qui fait un total de 1 912 000 francs net. Pour une vue tabulaire, les conseillers municipaux se référeront avec profit à la présentation: Un univers à partager – MEG – Une fenêtre sur le monde, slide 38. (Annexes.)

M. Wastiau répond que certaines vitrines viennent quand même du musée Rath. Cependant, il faudra une année environ pour les adapter.

Un commissaire rappelle que les vitrines doivent répondre aux normes d'accessibilité pour toutes les catégories de visiteurs. A-t-on pris soin que même les enfants et les personnes en chaises roulantes puissent avoir un accès aisé?

M. Wastiau répond que, en effet, il sera fait en sorte que tout le monde puisse voir.

Un commissaire se demande comment il est possible d'avoir oublié de calculer tous ces prix.

M. Kanaan rappelle qu'il ne s'agit pas d'un oubli. Dans la phase finale de la proposition PR-739, ses prédécesseurs avaient des soucis pour savoir quel crédit devait être attribué à quoi. Il fallait faire des rabotages pour faire des économies. Alors ils ont fait des rabotages sur les constructions et sur les équipements. Ceux sur les équipements ont été faits d'une manière extrêmement sévères, ce qui conduit à cette proposition PR-1014. Or, on ne peut avoir de musée fonctionnel sans vitrines.

Un commissaire se demande si, avec cette proposition, il est garanti qu'il n'y en aura pas une deuxième. N'est-on pas en train de proposer un saucissonnage aux conseillers municipaux?

M. Kanaan répond que non, il n'y aura pas de saucissonnage, aucunement. Non, il n'y aura pas de deuxième proposition sur ce sujet. Le futur budget de fonctionnement ne sera de loin pas trois fois plus grand que ceux du précédent musée.

Un commissaire fait remarquer qu'une vitrine de 2,20 m à 27 000 francs ce n'est pas rien, bien que ce soit un investissement dans la durée. Il se demande d'où viennent ces vitrines et elles seront bien les moins chères à qualité égale.

Mme Bachmann répond que les deux appels d'offre n'ont pas encore été lancés à ce jour. Pour l'instant, ces chiffres ne sont que des estimations faites par des experts sur des critères liés à des normes. Il y aura plusieurs facteurs de choix (prix, qualité, capacité à répondre dans les délais) mais le prix pèsera évidemment et fortement dans le choix final.

M. Wastiau rappelle que ces vitrines seront des matériaux à garantie décennale. Il y a eu un travail de recherche internationale de fait dans toute l'Europe et en Amérique du Nord. Peu de musées en Europe auront des vitrines de cette qualité. Ces estimations sont au plus proche des prix réels. Les vitrines ne seront en tous les cas pas plus chères que les chiffres estimatifs annoncés. Le mandataire scénographe a donné un chiffre qui tombe pile dans le chiffre de 1,3 million. Le MEG ne dépensera rien de plus.

Une commissaire se demande si on pouvait avoir des surprises positives sur ces vitrines. Elle se demande aussi s'il y aura du sur-mesure, avec un concept architectural; ce seront des espèces d'armoires, ou pourra-t-on trouver quelque chose de plus vivant et animé?

M. Wastiau répond que ce qui est exigé, ce sont des vitrines habillables au niveau des socles et des parties supérieures. Il faudra prendre le design le plus sobre. Il y aura cinq types de présentations. Tous les détails feront partie de l'appel d'offre.

Un commissaire se demande ce qu'il arrivera si le Conseil municipal se fâche et refuse cette proposition. Existe-t-il un plan B?

M. Kanaan répond qu'il y aurait un vrai problème au niveau des expositions temporaires. Et sans ces expositions temporaires, le musée ne vivra pas. Non, il n'y a pas de plan B. Ces vitrines sont un élément essentiel du nouveau MEG.

M. Wastiau ajoute qu'on ne pourrait pas assumer un programme annuel de deux expositions et on retomberait dans un rythme d'une exposition par année comme auparavant.

Un commissaire fait remarquer que l'on parle de 7200 m^2 de nouvelle surface et de cinquante vitrines pour 1000 m^2 d'exposition. Donc pour le reste les vitrines sont déjà là. Ou alors ce seront forcément des vitrines mobiles. Où sera située la salle temporaire?

M. Wastiau répond que les vitrines sont de nouvelles acquisitions qui s'inscrivent en harmonie avec ce qui est déjà reçu dans le crédit. Il répond que l'espace d'exposition sera au deuxième sous-sol et comprend 2000 m^2 de surface. Il se composera de 1000 m^2 pour l'exposition permanente et 1000 m^2 pour l'exposition temporaire. Les vitrines seront disposées dans cet espace de manière efficiente.

Un commissaire se demande comment cela se passera au niveau de la sécurité et pour les assurances. Ces vitrines sont-elles étudiées et approuvées par les assurances?

M. Kanaan répond que la Ville est évidemment assurée contre le vol et les incendies.

M. Wastiau ajoute que les vitrines seront envoyées au département des constructions et de l'aménagement et que le responsable de la sécurité (M. Chevalley) vérifiera la conformité des matériaux avec les exigences des assureurs. Comme ce bâtiment est neuf, il sera à la pointe de la technologie concernant les mesures en terme de vol.

Ce même commissaire se demande si, dans le contrat d'assurances, l'assureur a demandé quelque chose en particulier concernant les vitrines.

M. Wastiau explique que M. Chevalley a constaté la valeur de chaque objet du musée et qu'une moyenne a été faite entre les différents objets afin de savoir quelles vitrines il faudra prendre. Pour information, il rappelle que toute la sécurité se concentre sur le nouveau bâtiment et que les objets des collections ne peuvent circuler que dans l'enceinte du nouveau bâtiment, en aucun cas dans l'ancien bâtiment qui n'est pas aux normes de sécurité.

Un commissaire se demande s'il y a une possibilité quelconque qu'un privé puisse, par exemple, s'impliquer dans le financement de ces vitrines.

M. Kanaan répond que les privés n'aiment pas trop boucher les trous du public. Sur le principe, c'est possible; dans la pratique, extrêmement peu probable. Pour l'instant, les coups de sonde à l'égard des partenaires privés n'ont rien donné. Pour la suite de la vie du MEG, il y aura bien évidemment des partenaires privés.

Prise de position des groupes

Le Mouvement citoyens genevois (MCG) se sent dans l'obligation d'accepter cette proposition PR-1014 puisqu'il n'y a pas de plan B. Le coût est certes très élevé et le MCG espérait avoir des offres plus basses. Heureusement, pour une fois, on a néanmoins réfléchi de manière intelligente puisqu'on cherche des solutions sur la durée. Le commissaire MCG remercie le magistrat et son département pour leur bonne conduite du dossier.

L'Union démocratique du centre votera ce crédit. Quant aux assurances, on a vécu pour le Musée d'art et d'histoire tous les immenses problèmes avec le déménagement, problèmes qui ne seront heureusement pas à l'ordre du jour de ce projet.

Le Parti libéral-radical votera en faveur de cette proposition puisqu'il n'y a pas vraiment le choix. Il se demande quand même comment sont montées les propositions de financement montrées au Conseil municipal. On s'aperçoit que ce n'est pas la première fois que le Conseil municipal est mis devant ce genre de choix. C'est dommage que l'on n'ait pas la possibilité de dire non.

Le Parti démocrate-chrétien (PDC) votera aussi le crédit. Il relève que ce n'est pas tous les jours qu'on inaugure un musée de taille européenne et on ne peut bien évidemment pas le laisser dénudé. Le PDC trouve important qu'en automne le magistrat tienne au courant la commission de l'avancée du processus d'achat.

Les Verts voteront cette proposition. En regardant le budget précédent et en ayant vu l'état de certaines vitrines, cette demande est justifiée, nécessaire et logique.

Le groupe Ensemble à gauche votera de même ce crédit, même s'il est déplorable de devoir passer par là pour faire accepter des investissements importants dans le domaine de la vie culturelle.

Le Parti socialiste votera aussi cette proposition. Il faut réfléchir au fait d'appréhender le coût global d'une institution culturelle, en sachant qu'en même temps, et c'est paradoxal, on continue aujourd'hui quand même à voter des propositions qui concernent du bâti, sans avoir pour autant toujours une idée précise de ce qui nous sera proposé à plus long terme. Cette expérience pourrait être encore plus positive si on arrivait aussi à formuler cela auprès du Conseil administratif pour leur demander des projections qui viendraient au même moment que des propositions de crédits sur le bâti. Pour conclure, il serait bien évidemment dément d'avoir un musée tout neuf sans moyens pour montrer les œuvres qu'il y a dedans. Ces vitrines sont l'équivalent d'un pare-brise sur une voiture. On ne peut s'en passer.

Vote de la proposition PR-1014

Mise aux voix, cette proposition est acceptée à l'unanimité (2 MCG, 2 UDC, 3 LR, 1 DC, 2 Ve, 2 EàG, 3 S).

PROJET DE DÉLIBÉRATION I

LE CONSEIL MUNICIPAL,

vu l'article 30, alinéa 1, lettres e) et m), de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984;

sur proposition du Conseil administratif,

décide:

Article premier. – Il est ouvert au Conseil administratif un crédit complémentaire à la proposition PR-739 II de 217 000 francs destiné à l'équipement en matériel informatique et télécommunication du Musée d'ethnographie de Genève, situé au boulevard Carl-Vogt 65, parcelle N° 472, feuille 27 du cadastre de la commune de Genève, section Plainpalais, propriété privée de la Ville de Genève.

Art. 2. – Au besoin, il sera provisoirement pourvu à la dépense prévue à l'article premier au moyen d'emprunts à court terme à émettre au nom de la Ville de Genève, à concurrence de 217 000 francs.

Art. 3. – La dépense prévue à l'article premier sera inscrite à l'actif du bilan de la Ville de Genève, dans le patrimoine administratif, et amortie au moyen de 4 annuités qui figureront au budget de la Ville de Genève de 2014 à 2017.

PROJET DE DÉLIBÉRATION II

LE CONSEIL MUNICIPAL,

vu l'article 30, alinéa 1, lettres e) et m), de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984;

sur proposition du Conseil administratif,

décide:

Article premier. – Il est ouvert au Conseil administratif un crédit complémentaire net à la proposition PR-739 III de 1 695 000 francs, déduction faite d'un préfinancement de 308 000 francs et d'une participation de la Société des amis du musée d'ethnographie de 137 000 francs, soit un montant brut de 2 140 000 francs, destiné à l'équipement des salles d'exposition et des ateliers du Musée d'ethnographie de Genève, situé au boulevard Carl-Vogt 65, parcelle N° 472, feuille 27 du cadastre de la commune de Genève, section Plainpalais, propriété privée de la Ville de Genève.

Art. 2. – Au besoin, il sera provisoirement pourvu à la dépense prévue à l'article premier au moyen d'emprunts à court terme à émettre au nom de la Ville de Genève, à concurrence de 2 140 000 francs.

Art. 3. – La dépense nette prévue à l'article premier sera inscrite à l'actif du bilan de la Ville de Genève, dans le patrimoine administratif, et amortie au moyen de 10 annuités qui figureront au budget de la Ville de Genève de 2014 à 2023.

DÉPARTEMENT
DE LA CULTURE ET DU SPORT

MUSÉE D'ETHNOGRAPHIE

DOMAINE DES MUSÉES

VILLE DE GENÈVE

Fiche technique : Evaluation du coût des vitrines pour les expositions temporaires

Afin de préciser les montants nécessaires à l'acquisition des vitrines destinées aux expositions temporaires, le MEG a mis sur pied une large consultation auprès d'autres musées comparables, ainsi qu'auprès d'un échantillon représentatif de concepteurs et de fabricants européens de vitrines muséographiques. Cette étude préparatoire a permis d'évaluer en 2012 le coût des vitrines modulables et réutilisables à un montant de CHF 1,5 million pour les expositions temporaires.

Approche préalable

Dans le cadre de cette étude, le MEG a d'abord cerné le nombre de vitrines nécessaires aux projets d'expositions temporaires, dans un espace de 1000 m^2, par statistique et par analyse comparative. Dans cette recherche, nous avons pu établir par comparaison avec plusieurs musées européens que les vitrines occupent en moyenne entre 10% et 12% de la surface totale au sol d'une exposition temporaire. Nous avons aussi pu déterminer que le nombre moyen d'objets présentés par vitrine ne dépasse pas, en règle générale, 6 objets au m^2 de vitrine. Sur cette base, nous avons considéré que l'exploitation de la nouvelle salle d'exposition temporaire du MEG (1000 m^2), conformément aux pratiques usuelles de musées comparables, nécessitait de disposer d'un total de 100 m^2 de vitrines pour répondre à ses besoins.

	Surface d'exposition	Surface vitrines	Nombre objets
Taux	100%	10% (à 12%)	5 objets/m^2
Exposition temporaire	1000 m^2	100 m^2	500 objets

Vitrine témoin

A des fins de pré-chiffrage, le MEG a formulé le principe d'une vitrine témoin, qui répond aux caractéristiques définies en terme de dimensions, qualité et éléments techniques. Cette vitrine témoin répond aux exigences minimales de conservation et de présentation au public d'objets ethnographiques. Elle développe les principales caractéristiques que l'on peut retrouver dans la plupart des musées d'importance similaire.

MEG

MEG CARL-VOGT
CASE POSTALE 1549
CH-1211 GENÈVE 26

T +41(0)22 418 45 50
F +41(0)22 418 45 51
www.ville-ge.ch/meg

PAPIER ÉCOLOGIQUE, 100% RECYCLÉ

La vitrine témoin a les caractéristiques suivantes :

- Dimensions générales : 100 x 200 x 300 cm (hauteur : 300 cm) ;
- Surface générale : 2 m^2 au sol ;
- Surface totale de verre : 18 m^2 ;
- Base métallique peinte de 15 à 20 cm avec dispositif de niche pour Art Sorb (régulation hygrométrique) ;
- Inclut un fond de travail et un cache pour fixation et soclage ;
- Faces en verre extra blanc feuilleté collé (8 à 10 mm) se développant sur toute la hauteur de la vitrine, couvrant le socle et le plafond technique ;
- Ouverture mécanique « à la française » au moyen d'une grande porte sur la grande face (diverses options et variantes en +/- value) ;
- Inclut aucun éclairage de base (diverses options et variantes en +/- value).

Une occupation moyenne de 10% de la surface de la salle d'exposition temporaire par des vitrines, rapportée au nombre de vitrines témoin de 2 m^2, nous permet de préciser la taille du parc de vitrines témoin à 50 unités.

Méthodes de calcul

Par comparaison de projets, le MEG a pu définir des outils de calcul qui ont ensuite permis d'approcher le chiffrage de plusieurs façons. 4 méthodes de calcul ont été utilisées :

1. Chiffrage par multiplication d'une vitrine témoin, détaillée et pré-chiffrée ;
2. Chiffrage par utilisation de ratio au m^2 et/ ou ml de vitrines par surface d'exposition ;
3. Chiffrage par utilisation de ratio par surface développée de vitrine ;
4. Chiffrage par utilisation de prix de référence sur catalogue.

Ces méthodes de calcul ont été appliquées à un échantillon représentatif de 4 concepteurs et fabricants européens de vitrines muséographiques, de manière à obtenir une moyenne significative. Tous les montants indiqués sont des estimations avec une marge de +/- 20%.

Chiffrage 1 – méthode par vitrine témoin

L'approche chiffrée d'une vitrine témoin, telle que développée pour le MEG, a permis de déterminer un prix moyen par unité à CHF 26'460.-. Ce prix a été multiplié par 50 vitrines, représentant un montant total de CHF 1'323'000.-.

Chiffrage 2 – méthode par ratio au m^2 (ou au ml de vitrines)

L'exemple d'une section d'exposition comparable d'un musée européen, le MAS d'Anvers, pour sa proximité en termes de qualité et de quantité de vitrines a été choisi pour cette seconde approche. Les coûts de réalisation précis de ce projet donnent des valeurs de CHF 12'000.-/m^2 de vitrine au sol, respectivement CHF 7'200.-/ml de vitrine. Le montant total reporté à l'exposition temporaire du MEG est estimé à CHF 1'200'000.- pour 100 m^2 de vitrine au sol.

Chiffrage 3 – méthode ratio par surface développée de vitrine

Les informations collectées lors de l'étude permettent de chiffrer la surface de vitrine développée, soit la surface des 4 faces ajoutées au sol et au plafond. Ce mode de calcul permet d'évaluer le prix moyen de surface développée de vitrine, à un prix moyen de CHF 1'320.- / m^2 de surface développée. Le nombre de vitrines selon notre définition des besoins s'élevant à 50 vitrines de 19 m^2 de surface développée, l'estimation totale s'élève à CHF 1'254'000.-.

Chiffrage 4 – méthode par utilisation du prix de référence sur catalogue

L'analyse typologique des collections du MEG, représentatives du futur contenu des expositions temporaires, nous a permis de déterminer la typologie des vitrines auxquelles il sera nécessaire de recourir, ainsi que la clé de répartition. Avec une variation estimée à 10%, les objets peuvent se voir exposés dans les 4 types de vitrines suivants:

- Vitrine témoin (H 220 cm) avec socle intérieur (50% des vitrines)
- Vitrine témoin (H 300 cm) sans socle intérieur (20% des vitrines)
- Vitrine table pour petits objets (10% des vitrines)
- Vitrine murale (H 300 à 400 cm) pour grands objets plats (20% des vitrines)

La moyenne des prix de référence fournis par différents fabricants permettent d'obtenir un chiffrage tenant compte de la répartition typologique des vitrines.

	nombre	prix unitaire CHF	prix total CHF
Vitrine témoin H 220 cm	25	27'000.-	675'000.-
Vitrine témoin H 300 cm	10	29'800.-	298'000.-
Vitrine table	5	18'800.-	94'000.-
Vitrine murale H 300 à 400 cm	10	25'300.-	253'000.-
Total	50		1'320'000.-

Plus-value pour éclairage intérieur

La plus-value pour l'éclairage intérieur des vitrines a été prise en considération séparément. Ce poste représente un montant supplémentaire de CHF 3250.- par vitrine témoin, selon le type d'éclairage choisi (système intégré de mini LED ou fibre optique, ainsi qu'une base lumineuse constante avec régulateur). La plus-value pour 50 vitrines témoin est de CHF 162'500.-.

Conclusion et chiffrage des vitrines

4 modes de chiffrages ont été utilisés pour le chiffrage des vitrines des expositions temporaires. Quel que soit le mode, les montants se situent dans une fourchette de CHF 1'362'500.- à 1'482'500.- HT (ou CHF 1'470'960.- à 1'600'560.- TTC).

En conclusion, le montant nécessaire à l'acquisition de vitrines, éclairage intérieur compris, pour les expositions temporaires est évalué par le MEG à 1'500'000.- TTC.

	Vitrines hors éclairage	Plus-value éclairage	Vitrines avec éclairage
Chiffrage 1 HT	1'323'000.-	162'500.-	1'485'500.-
Chiffrage 2 HT	1'200'000.-	162'500.-	1'362'500.-
Chiffrage 3 HT	1'254'000.-	162'500.-	1'416'500.-
Chiffrage 4 HT	1'320'000.-	162'500.-	1'482'500.-
Total estimatif TTC	**1'325'000.-**	**175'000.-**	**1'500'000.-**

Vitrines de l'exposition de la collection permanente.

Lors de l'appel d'offre pour un mandat de scénographie de la collection permanente du MEG, un montant indicatif de CHF 1'307'000.- a été donné pour l'acquisition de vitrines fixes, ainsi qu'un montant de CHF 200'000 pour l'éclairage, soit un total de CHF 1'507'000.-.

Le pré-chiffrage des vitrines a été réalisé en 2012 par le MEG selon la même méthodologie.

MEG / 22 mars 2013

DÉPARTEMENT
DE LA CULTURE ET DU SPORT

MUSÉE D'ETHNOGRAPHIE

DOMAINE DES MUSÉES

VILLE DE GENÈVE

Fiche technique : Recommandations et normes pour les vitrines d'exposition de biens culturels

Le présent document rappelle les principales caractéristiques exigées par les institutions muséales pour les vitrines d'exposition de biens culturels afin de répondre aux exigences de la conservation, de réduire les effets de l'environnement sur les objets et d'assurer la sécurité des biens exposés. Il fait référence à la pratique du MEG et des musées prêteurs, notamment par l'examen des conditions générales de prêt des collections pour les expositions temporaires. Il reprend en outre les principaux éléments établis par l'AFNOR (Association Française de Normalisation) dans la norme XP X 80-002 « Conservation des biens culturels : recommandations pour concevoir, aménager, choisir et utiliser une vitrine d'exposition de biens culturels ».

Contexte

Le développement de la connaissance matérielle des collections patrimoniales et de leur réaction à l'environnement entraîne des exigences accrues en matière de conservation. L'intérêt suscité auprès du public pour le nouveau MEG aura pour conséquence l'augmentation de la fréquentation de ses expositions. A la lumière de ces connaissances et pour prévenir les divers risques de dégradation liés à l'exposition, la vitrine constitue un moyen de conservation et de protection des biens culturels exposés. La vitrine permet par son volume clos de mieux surveiller et maîtriser les facteurs environnementaux (hygrométrie, poussière, polluants, etc.) et de limiter les risques de dégradations physiques (vol, vandalisme, etc.).

Caractéristiques générales d'une vitrine

- Assurer le rôle de protection et d'exposition de biens culturels.
- En tant que volume clos, limiter les échanges d'air et de composants qui lui sont associés (vapeur d'eau, poussière, polluants, etc.) entre l'environnement extérieur et le volume d'exposition de la vitrine.
- En tant qu'espace protégé, assurer la sécurité des biens culturels.
- En tant qu'espace d'exposition, mettre en valeur les biens culturels pour le public tout en les protégeant.
- Répondre aux normes et réglementations en vigueur dans les établissements recevant du public, notamment en terme de sécurité (bris de verre, incendie, etc.) ou d'accessibilité pour toutes les catégories de visiteurs.
- S'adapter à la nature des biens culturels à exposer en prenant en compte leurs caractéristiques (encombrement, matériaux constitutifs, valeur patrimoniale et vénale, etc.).

MEG

MEG CARL-VOGT
CASE POSTALE 1549
CH-1211 GENÈVE 26

T +41(0)22 418 45 50
F +41(0)22 418 45 51
www.ville-ge.ch/meg

PAPIER ÉCOLOGIQUE, 100% RECYCLÉ

- S'intégrer à la scénographie de l'exposition et faciliter les aménagements intérieurs, afin de permettre aux biens culturels de s'inscrire dans le discours de l'exposition.
- Permettre la gestion efficace et sans danger des biens culturels exposés (ouverture aisée de pour le personnel, contrôle ou rotation des objets, etc.).

Ouverture et étanchéité

- Ouvrant permettant un accès de 80% au moins du volume de la vitrine, afin de faciliter la manipulation des biens culturels.
- Ouverture par une seule personne au moyen de dispositifs mécaniques d'aide à l'ouverture, adaptés à la dimension de la vitrine : ouverture par rotation sur axe vertical, par coulissement, par extraction et coulissement, par translation ou déplacement horizontal, etc.
- Contact entre l'ouvrant et le dormant assurant l'étanchéité du volume intérieur, notamment à la poussière.

Compartiments techniques

- Compartiments techniques inaccessibles au public et permettant la maintenance des installations par un accès propre.
- Compartiment dédié à la régulation hygrométrique de la vitrine (caisson pour gel de silice, Artsorb) en relation avec le volume de la vitrine, afin de permettre un échange d'air homogène et rapide.
- Isolation du compartiment technique dédié aux sources lumineuses et autres appareils permettant d'évacuer la chaleur.

Fixation et pose de la vitrine

- Garantir la stabilité et l'équilibre du volume de la vitrine.
- Limiter toutes les vibrations.

Sûreté et sécurité

- Choix du vitrage modulé selon le niveau de sécurité requis par les biens exposés (verre feuilleté avec une épaisseur minimale de 5+5 ou de 6+6 avec PVB), la classification anti-vandalisme des matériaux utilisés et le concept de sécurité général du bâtiment.
- Assemblage des vitrines et parties non vitrées conservant le degré de résistance du vitrage.
- Ouvrant fermé par un système de sûreté lorsqu'il est accessible au public ; deux points de fermeture lorsque la hauteur de l'ouvrant est supérieure à un mètre.

Matériaux

- Inertie et innocuité chimique de tous les matériaux constitutifs de la vitrine : les matériaux de fabrication ne doivent provoquer aucune réaction avec les biens culturels.
- Stabilité chimique et physique : les propriétés initiales du matériau perdurent et ne donnent lieu à aucune réaction ou transformation spontanées.
- Parties métalliques vernies avec des poudres époxy thermodurcissables, inertes et non exhalées.

Verres

- Verres feuilletés extra-blancs, de préférence antireflets, pour permettre une vision non altérée des biens exposés et conforme à l'indice de qualité des couleurs.
- Plaques de verres meulées au bord et jointes avec des colles silicones.

Eclairage

- Lampes fluorescentes et générateurs de système à fibre optiques situés hors du volume intérieur de la vitrine ou en compartiment séparé et ventilé, en raison de l'émission d'infrarouge et de chaleur.
- Lampes LED et plaques électroluminescentes possibles à l'intérieur du volume de la vitrine, celles-ci n'émettant ni rayonnement ultraviolet, ni infrarouge.
- Durée de vie longue des sources lumineuses, afin de limiter les interventions de maintenance.

MEG / 22 mars 2013

DÉPARTEMENT
DE LA CULTURE ET DU SPORT

MUSÉE D'ETHNOGRAPHIE

DOMAINE DES MUSÉES

VILLE DE GENÈVE

Fiche technique : Appel d'offre des vitrines de l'exposition des collections permanentes

L'acquisition des vitrines pour l'exposition des collections permanentes du MEG sera soumise à la procédure d'appel d'offres public, conformément aux bases légales en vigueur et aux valeurs-seuils applicables à Genève.

Le budget prévisionnel s'élevant à CHF 1'307'000.- pour les vitrines, respectivement à 1'507'000.- éclairage inclus, une procédure nationale ouverte à un tour sera choisie. La partie technique de l'appel d'offre sera préparée par l'Atelier Brückner, mandataire du MEG en charge de la scénographie de l'exposition, sur la base du projet scénographique définitif. L'appel d'offre sera publié par la Ville de Genève, conformément aux usages.

Les vitrines de l'exposition des collections permanentes devront être livrées de manière échelonnée et assemblées sur place entre mars et juin 2014. La mise en place des collections dans les vitrines débutera dès le mois de juillet 2014, en vue de l'inauguration du nouveau MEG le 31 octobre 2014.

Les étapes de planification ont été établies par la direction du MEG et se distribuent sur une période réduite de 12 mois, selon le tableau ci-dessous.

Spécifications vitrines et rédaction appel d'offre	1 mois	juillet 2013
Procédure appel d'offre	3 mois	août 2013 - octobre 2013
Adjudication et contrat	1 mois	novembre 2013
Prototypage et préparation commande	2 mois	décembre 2013 - janvier 2014
Commande	1 mois	janvier 2014
Production	4 mois	février 2014 - mai 2014
Livraison échelonnée et assemblage sur place	4 mois	mars 2014 - juin 2014

N°	Nom de la tâche	Début	Fin
1	Spécifications vitrines et rédaction appel d'offre	Lun 01.07.13	Mer 31.07.13
2	Procédure appel d'offre	Jeu 01.08.13	Jeu 31.10.13
3	Adjudication et contrat	Ven 01.11.13	Ven 29.11.13
4	Prototypage et préparation commande	Lun 02.12.13	Ven 31.01.14
5	Commande	Mer 01.01.14	Ven 31.01.14
6	Production	Lun 03.02.14	Ven 30.05.14
7	Livraison et assemblage sur place	Lun 03.03.14	Lun 30.06.14

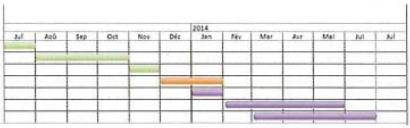

MEG / 22 mars 2013

MEG

MEG CARL-VOGT
CASE POSTALE 1549
CH-1211 GENÈVE 26

T +41(0)22 418 45 50
F +41(0)22 418 45 51
www.ville-ge.ch/meg

PAPIER ÉCOLOGIQUE, 100% RECYCLÉ

DÉPARTEMENT
DE LA CULTURE ET DU SPORT

MUSÉE D'ETHNOGRAPHIE

DOMAINE DES MUSÉES

VILLE DE GENÈVE

Fiche technique : Appel d'offre des vitrines des expositions temporaires

L'acquisition des vitrines pour les expositions temporaires du MEG sera soumise à la procédure d'appel d'offres public, conformément aux bases légales en vigueur et aux valeurs-seuils applicables à Genève.

Le budget prévisionnel s'élevant à CHF 1'500'000.-, une procédure nationale ouverte à un tour ou une procédure sélective en deux tours pourront être choisies. Les principaux concepteurs et fabricants de vitrines muséographiques sont principalement établis hors de Suisse (Allemagne, Italie, Belgique, etc.). Le MEG prévoit que des moyens adéquats soient mis en œuvre afin que ces entreprises soient informées et participent à la soumission publique.

Compte tenu de la programmation des expositions du MEG, les vitrines modulables et réutilisables devront être disponibles pour l'exposition temporaire qui suivra l'exposition inaugurale « Les rois Mochica ». Le montage de cette exposition consacrée à l'Orient est prévu dès le second trimestre 2015 et ouvrira au public en septembre 2015.

Les étapes de planification ont été établies par la direction du MEG et se distribuent sur une période de 18 mois, selon le tableau ci-dessous.

Spécifications vitrines et rédaction appel d'offre	2 mois	janvier 2014 - février 2014
Procédure appel d'offre	3 mois	mars 2014 - mai 2014
Adjudication et contrat	2 mois	juin 2014 - juillet 2014
Prototypage et préparation commande	3 mois	août 2014 - octobre 2014
Commande	1 mois	novembre 2014
Production	5 mois	décembre 2014 - avril 2015
Livraison et assemblage sur place	2 mois	mai 2015 - juin 2015

N°	Nom de la tâche	Début	Fin
1	Spécifications vitrines et rédaction appel d'offre	Mer 01.01.14	Ven 28.02.14
2	Procédure appel d'offre	Lun 03.03.14	Ven 30.05.14
3	Adjudication et contrat	Lun 02.06.14	Jeu 31.07.14
4	Prototypage et préparation commande	Ven 01.08.14	Ven 31.10.14
5	Commande	Lun 03.11.14	Ven 28.11.14
6	Production	Lun 01.12.14	Jeu 30.04.15
7	Livraison et assemblage sur place	Lun 04.05.15	Mar 30.06.15

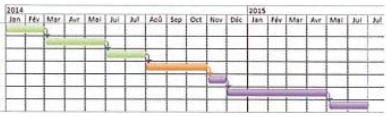

MEG / 22 mars 2013

MEG

MEG CARL-VOGT
CASE POSTALE 1549
CH-1211 GENÈVE 26

T +41(0)22 418 45 50
F +41(0)22 418 45 51
www.ville-ge.ch/meg

PAPIER ÉCOLOGIQUE, 100% RECYCLÉ

Un univers à partager

MEG

Une fenêtre sur le monde

Ecouter, voir, réfléchir, comprendre, dialoguer… Le nouveau MEG, c'est …..

- Un lieu d'exposition de niveau international
- Un lieu d'accueil, de rencontre et d'échange pour les publics dans la Cité
- Un espace événementiel et de médiation
- Un centre de conservation et de recherche
- Un outil de collaboration entre les acteurs culturels

En somme, un lieu d'ouverture au monde, de culture, de détente et d'apprentissage

Le nouveau MEG

7200 m² de nouveaux espaces

Bibliothèque-médiathèque

Foyer au premier sous-sol

Ancien et nouveau bâtiments

Rue des Maraîchers. Façade nord-est du MEG

Boulevard Carl-Vogt. Façade sud-ouest du MEG, avec le nouveau bâtiment à gauche et l'école Carl-Vogt à droite

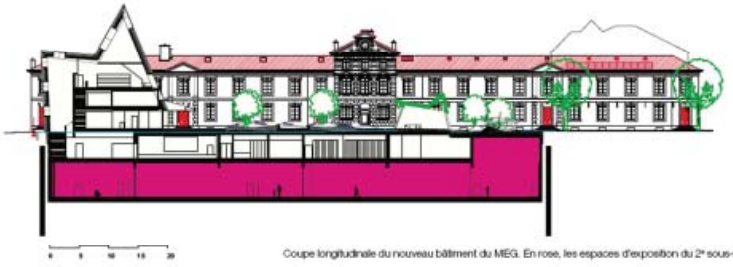

Coupe longitudinale du nouveau bâtiment du MEG. En rose, les espaces d'exposition du 2e sous-sol

Le vaste espace situé au 2e sous-sol du nouveau bâtiment offrira 2017 m² de surfaces d'exposition, soit trois fois plus qu'actuellement. D'une longueur de 82 m, les locaux d'exposition représenteront l'équivalent de 2 piscines olympiques! Une partie de l'espace bénéficiera d'une double hauteur de plafond de 10 m, offrant la possibilité de montrer les pièces les plus imposantes des collections du MEG et de réaliser des expositions spectaculaires.
Projet, état juillet 2010. Plans: Graber et Pulver Architekten, Zurich

Principales évolutions

Ancien MEG

- Pas de cafétéria
- Pas de boutique
- Un auditoire de 50 places
- Bibliothèque avec 12 places de travail
- Atelier de médiation dans un préfabriqué
- Ateliers de montage vétustes
- Environ 750 m2 d'espaces d'exposition divisés en salles de 58 m^2 et couloirs

Nouveau MEG

- Café-restaurant en gérance 32 places
- Boutique-librairie en gérance
- Trois auditoires : 250 et 2 x 50 places
- Projection numérique
- Bibliothèque-médiathèque avec 50 places de travail, postes multimédia et bornes d'emprunt et retour des livres
- Atelier de médiation équipé
- Intégration des ADEM dans l'ancien bâtiment
- Ateliers de montage aux normes
- Salle d'exposition et de médiation (boîte noire) de 2050 m2 sans murs fixes ni piliers et de plain-pied
- Studio photo et labo de conservation

Le MEG au cœur de la Cité
Evénements et médiation

Le nouveau MEG est un lieu de rencontre et d'échange pour les publics

Aujourd'hui, 52 % des visiteuses et des visiteurs participent à des activités de médiation ou à des événements culturels. Ce chiffre pourrait encore progresser à l'avenir.

- Visites commentées, visites-ateliers, visites à la carte, ateliers familles, Passeports vacances, Musées en été, formation des enseignant-e-s (expositions), ateliers volants, etc.
- Projections de films et collaboration avec les principaux festivals de cinéma à Genève (FIFDH, Black Movie, Filmar en America Latina, etc.).
- Conférences grand public.
- Concerts ADEM, spectacles et événements (Portes ouvertes, Fête de la Jonction, Fête de la Musique, Journée internationale des Musées, Nuit des Musées, Journées européennes des Métiers d'Art, etc.).
- Nocturnes prévues en moyenne deux fois par mois.
- Actions handicap et culture, journées professionnelles.
- Médiation hors les murs : activités en ville et dans les écoles, maisons de quartier, EMS, etc.
- Une bibliothèque-médiathèque plus ouverte (50 places de travail et de consultation des bases de données, e-MEG, Archives internationales de Musique populaire, etc.).
- Un café-restaurant convivial ouvert à toutes et tous.

Lieu de conservation et de recherche : Le MEG et ses collections

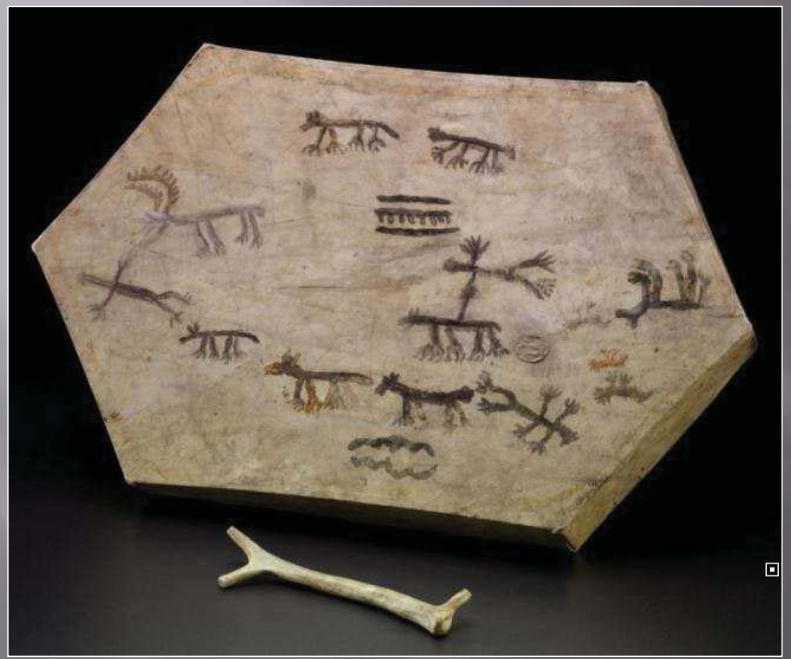

Tambour chamanique en peau sur cadre, baguette en bois de renne
Sibérie, XIXème siècle
Ancien legs de John Du Pan au Musée académique, 1840

Un peu d'histoire : Une collection centenaire chère au public genevois.

- Inauguré le 25 septembre 1901 à la Villa Plantamour, le musée a rapidement réuni d'importantes collections publiques et privées sous l'impulsion du professeur Eugène Pittard (1867-1962) et au travers de nombreuses donations.

- Des collections issues de 1500 cultures des cinq continents et de la plupart des pays du monde, ou 67.000 objets, auxquels s'ajoutent plusieurs fonds d'archives et une bibliothèque de 50.000 volumes, ainsi que les Archives internationales de Musique populaire (AIMP)

- Des collections remarquables sur un plan international : Bouddhisme japonais, Madagascar, Gabon, Cercle arctique, Australie et Amazonie, mais également la Suisse.

- Déplacé en 1941 au boulevard Carl-Vogt, le musée connaît ensuite de nombreux projets de construction, les derniers à Conches, au Palais Wilson, au chemin de l'Impératrice et à la place Sturm.

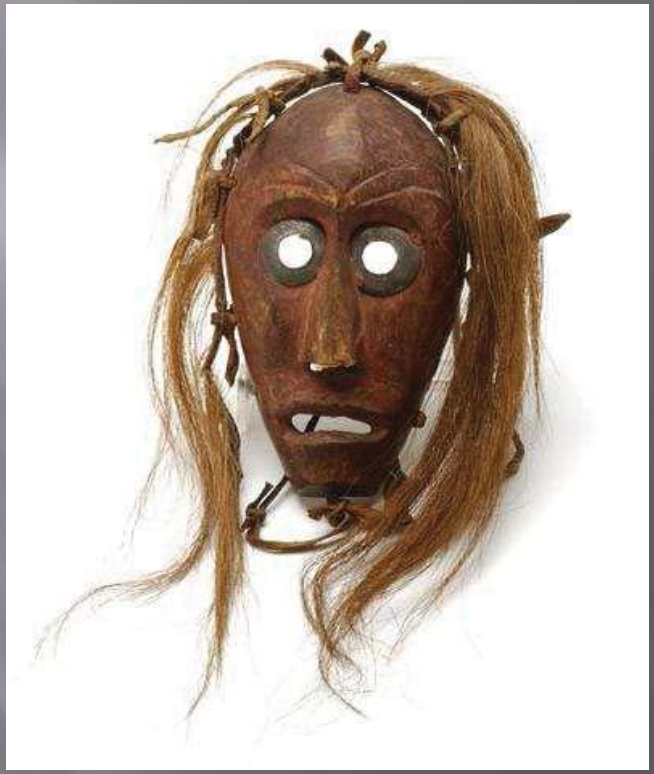

Masque iroquois
Canada, début XIXème siècle
Bois et fibre végétale
Don de Jules Pictet au Musée académique en 1825.

Coupe *he* en bronze avec décor ajouré
Shanxi (Chine du nord), attribuée aux ateliers Houma
Fin VIème, début Vème siècle avant J. C.
Don de la collectionneuse Erna Reber en 1965

Guanyin : le bodhisattva de la compassion
Chine, Hunan, XIIIe siècle
H. 193 cm
Don anonyme, 1966

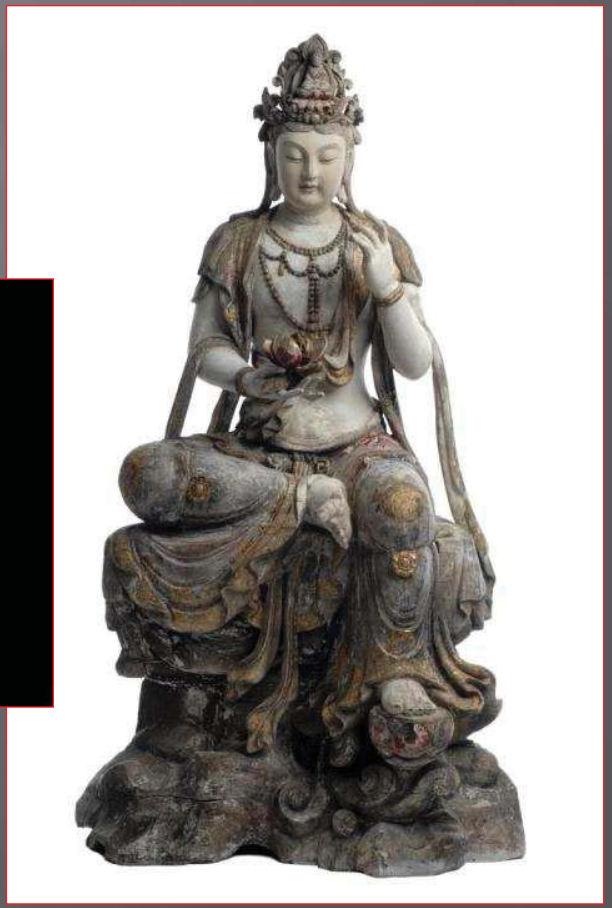

Figure de proue de pirogue
Iles Marquises
XIXème siècle
Don d'Eugène Pittard en 1921

Fonds photographique Jacques Faublée.
Madagascar 1938-1967 (12'500 clichés)
Don de Mme Guérin-Faublée, fille de
l'ethnologue, en 2009

La collection d'*ofudas* André Leroi-Gourhan.
La plus importante collection au monde datant d'avant la seconde guerre mondiale.
Don de la veuve de l'ethnologue en 1998.

Positionnement du nouveau MEG

Le MEG est un acteur du Réseau européen des Musées d'Ethnographie (RIME). Il développe également des relations de collaboration scientifiques et culturelles avec les pays concernés par ses expositions à l'occasion de chaque projet, notamment grâce au soutien de l'OFC.

Les musées de référence en Suisse et dans le monde sont :

- Museum der Kulturen (Bâle); Musée d'Ethnographie de Neuchâtel; Museum Rietberg (Zurich).
- Musée du Quai Branly; Musées d'ethnologie de Leiden et de Vienne; Le Pitt-Rivers Museum (Oxford), The UBC Museum of Anthropology (Vancouver); le Musée de la Civilisation (Québec); Museo Nacional de Antropología (Mexico); Fowler Museum at UCLA (Los Angeles).

Pour se positionner en tant que premier musée ethnographique de Suisse, avec une programmation à la hauteur de son nouvel outil, le MEG doit pouvoir présenter deux expositions temporaires d'envergure internationale chaque année.

Les projets exposition et médiation de réouverture

- **Exposition de la collection permanente**

- 1200 à 1600 objets, photographies, documents audiovisuels, archives et enregistrements musicaux.

- Multiplicité des parcours de médiation et de découverte individuelle.

- Système d'information et de navigation interactive, «eMEG», d'avant-garde.

- Scénographie Atelier Brückner.

- Préprojet, mars 2013; projet, juillet 2013; production, à partir de septembre 2013.

Les Rois Mochica:
Divinité et Pouvoir dans le Pérou Ancien

Octobre 2014 – Juin 2015

Cette exposition marquera l'ouverture du nouveau Musée d'ethnographie. Nous présenterons en première mondiale les trésors de la tombe du seigneur d'Ucupe et la splendeur de la royauté Mochica.

Amériques

2014

Quinze Siècles de Bouddhisme au Japon

Septembre – Décembre 2015

Au travers de chefs-d'œuvre puisés dans les collections européennes, cette exposition consacrée au bouddhisme évoque la continuité de sa présence au Japon.

Asie

2015

2014

Dans les Mers du Sud: Art, Histoire et Rencontres à Fiji et en Polynésie

Février – Juin 2016

Cette exposition sur le pouvoir politique, les *regalia* et le sacré en Polynésie occidentale sera réalisée en partenariat avec le Sainsbury Research Unit (University of East Anglia), le Museum of Anthropology and Archaeology de l'Université de Cambridge et la Bundeskunsthalle de Bonn.

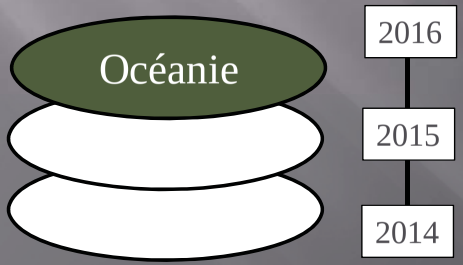

Les Alpes entre le Réel et l'Imaginaire

Septembre 2016 – Janvier 2017

Du Magdalénien à l'ère moderne, du Salève à la Slovénie, cette exposition explore le développement et les représentations du monde alpin à travers les époques.

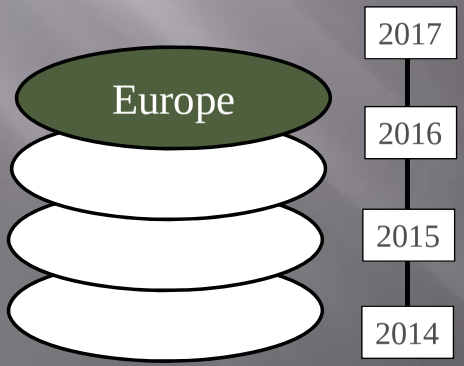

L'Islam en Afrique: Une Histoire Millénaire

Mars – Juillet 2017

Cette exposition pose un regard sur une « autre » Afrique, musulmane. Elle embrasse plus de mille ans d'histoire politique, économique et sociale de communautés qui ont intégré, subi ou combattu l'expansion de la religion musulmane et de la culture arabe.

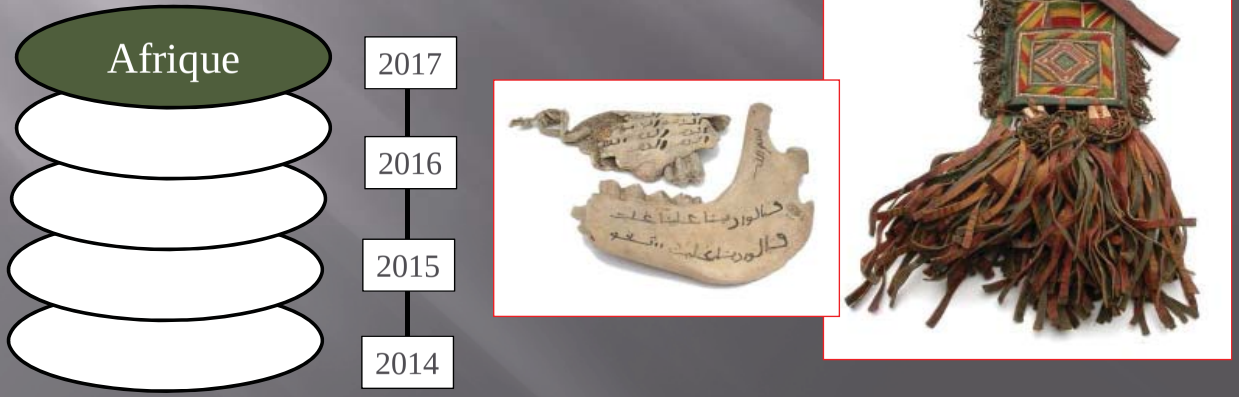

Les Voix du Secret

Septembre 2017 – Janvier 2018

Cette exposition explore les différents usages du sonore (musiques, paroles) dans la fabrication de secrets rituels parmi plusieurs sociétés initiatiques à travers le monde.

Musique

2018

2017

2016

2015

2014

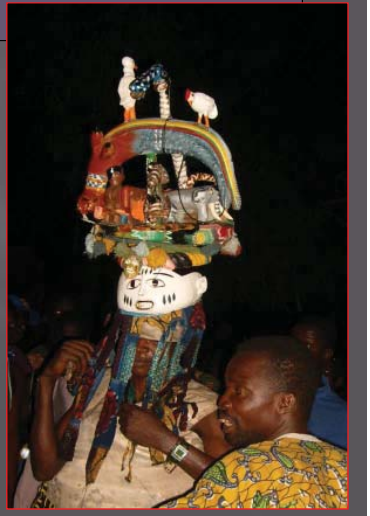

Partenariats

Rois Mochica
- Office Fédéral de la Culture
- Musée Tombes Royales de Sipan
- Musée de la Civilisation, Québec

Bouddhisme au Japon
- Université Hosei de Tôkyô
- Université de Zurich
- Musée Guimet

Polynésie Occidentale
- Université de East Anglia
- Université de Cambridge
- Bundeskunsthalle de Bonn

Outre les activités événementielles et de médiation

- Colloques internationaux
- Enseignement universitaire
- Publications scientifiques
- Chercheurs invités
- eMEG

Système d'information et de navigation pour tablettes tactiles et smartphones
e|ME|G|
Portfolio
Exposition
Thématiques
Audioguides
Enfants
Informations générales
Explorer les collections
Numéro eMEG
Sélectionner une langue
Fourni par Google Traduire
|ME|G|
Afrique
Sujet
Les cérém
Localiser les objets
Lorem ipsum dolor sit et magnis dis parturie consequat massa quis venenatis vitae, justo.
Pratiques occultes e Afrique Centrale
Sélectionner une langue
Fourni par Google Traduire
|ME|G|
Accueil
Afrique
Portfolio
Du Bahr el Ghazal à l'Éthiopie
Localiser les objets

Les anciennes vitrines d'exposition produites par le MEG

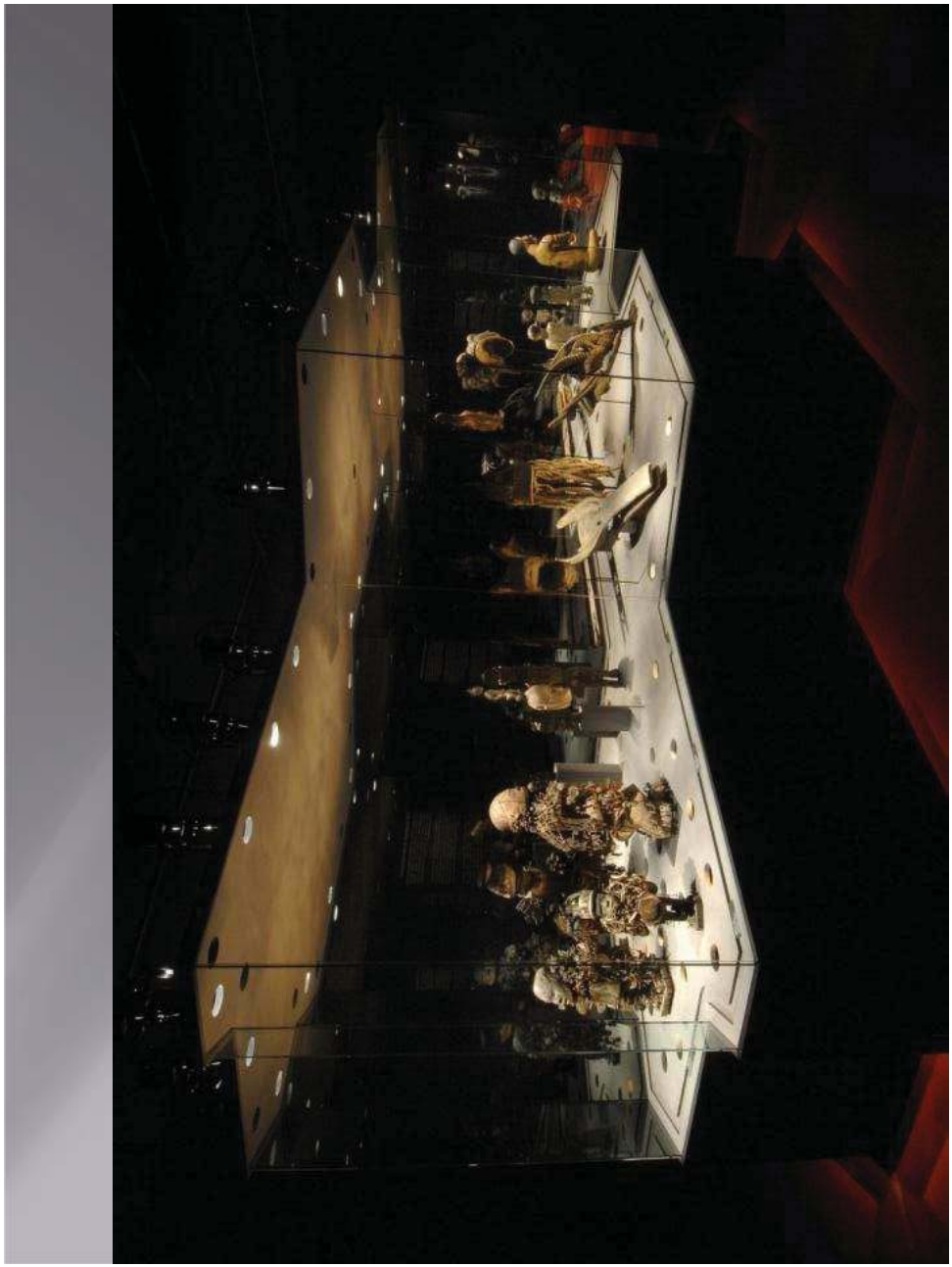

Les nouvelles vitrines d'exposition du MEG

- **Ancien mode de production des vitrines**

- Le tout sur mesure, de grande qualité esthétique…
- Vitrines non récupérables, non renouvelables.
- Vitrines peu performantes pour la conservation et la sécurité.
- Production lente dans nos ateliers.
- Coût de production au mètre carré très élevé.
- Production de 5 à 600 m^2 d'exposition par an !

- **Contraintes et ambitions actuelles**

- Durabilité, modularité et adaptabilité des vitrines.
- Vitrines répondant aux normes internationales pour la protection des biens culturels : la sécurité contre les déprédations et la conservation préventive.
- Conditions de plus en plus strictes de la part des prêteurs et des assureurs.
- Baisser le coût de production au m^2 et augmenter la rapidité de montage et démontage (objectif 2000 m^2/an!).

Changements dans l'accueil, la surveillance et la sécurité

- **Centrale de sécurité en sous-traitance :**
- Contrôle des ouvertures et fermetures.
- Suivi des détecteurs et surveillance électronique…

- **Agent-e-s d'accueil :**
- 4 ETP existants.
- Accueil visiteurs, vente des billets, orientation.

- **Personnel de surveillance des salles :**
- 6 ETP en supplément nécessaires pour la surveillance des salles d'exposition et des espaces communs.

PR-739 votée le 11 mars 2010

- **Crédit I : Construction :** 63'490'000 francs
- Ville de Genève : 37.5 M
- Etat de Genève : 10 M
- Association des Communes genevoises : 7.5 M
- Legs Lancoux : 8.3 M

- **Crédit II : équipements informatiques :** 212'400 francs

- **Crédit III : équipement des salles d'exposition, foyer et ateliers** : 1'773'000 **francs**

- **Budget prévisionnel d'exploitation et charge financière**
  - 4,5 ETP à créer
  - Augmentation du budget annuel de fonctionnement : 1'215'000 francs
  - Augmentation des charges annuelles : 276'600 francs
  - Charge financière annuelle : 2'780'385 francs

Moyens supplémentaires nécessaires pour l'exploitation des 7200 m² du nouveau musée

- Crédit complémentaire d'investissement (PR 1014) :
  ››› 1'912'000 francs net

- Augmentation du budget de fonctionnement :
  ››› 1'600'000 francs / an

Ecart entre la PR – 739 et les besoins réels		
PR - 739	Besoins réels	Différence
Crédit I : 63'490'000	63'490'000	0
Crédit II : 212'000	429'400	217'400
Crédit III : 1'773'000	3'913'000	2'140'000
Besoins personnel 4,5 ETP (selon note au CA : 5,5 ETP)	11,5 ETP	6ETP
Augmentation de budget de fonctionnement : 1'215'000 (hors compétents)	1'600'000 / an	385'000 / an
Augmentation charges annuelle : 276'000 (compétents)	276'000 / an	0
Charge financière annuelle : 2'780'385	2'780'385 / an	0

Crédit complémentaire

PR-739 II		CHF	
Moyens informatiques (complément à la PR-739, Arrêté II)			
Bibliothèque		145'000	
100 tablettes		72'000	
Total du crédit complémentaire I demandé			**217'000**
PR-739-III			
Vitrines d'exposition			
Vitrines exposition permanente		1'300'000	
Vitrines expositions temporaires dès 2015		1'500'000	
Equipements complémentaires			
Scie et aspiration		75'000	
Gerbeur (appareil de manutention)		15'000	
Montant réservé dans l'Arrêté III de la PR-739		- 750'000	
	s-total		2'140'000
Financements disponibles pour ces vitrines et équipements			
Reliquat du compte de préfinancement		- 308'000	
Apport SAMEG		- 137'000	
Total du crédit complémentaire II demandé			**1'695'000**

Complément nécessaire au budget de fonctionnement

- 2014 : 1’215’000 francs / an

- 200’000 francs : contrat centrale de sécurité
- 60’000 francs : contrat de nettoyage
- 755’000 francs : complément expositions et médiation

- 2015 : 385’000 francs

- 385’000 francs : complément expositions et médiation

- 6 ETP pour la surveillance (dès septembre 2014).

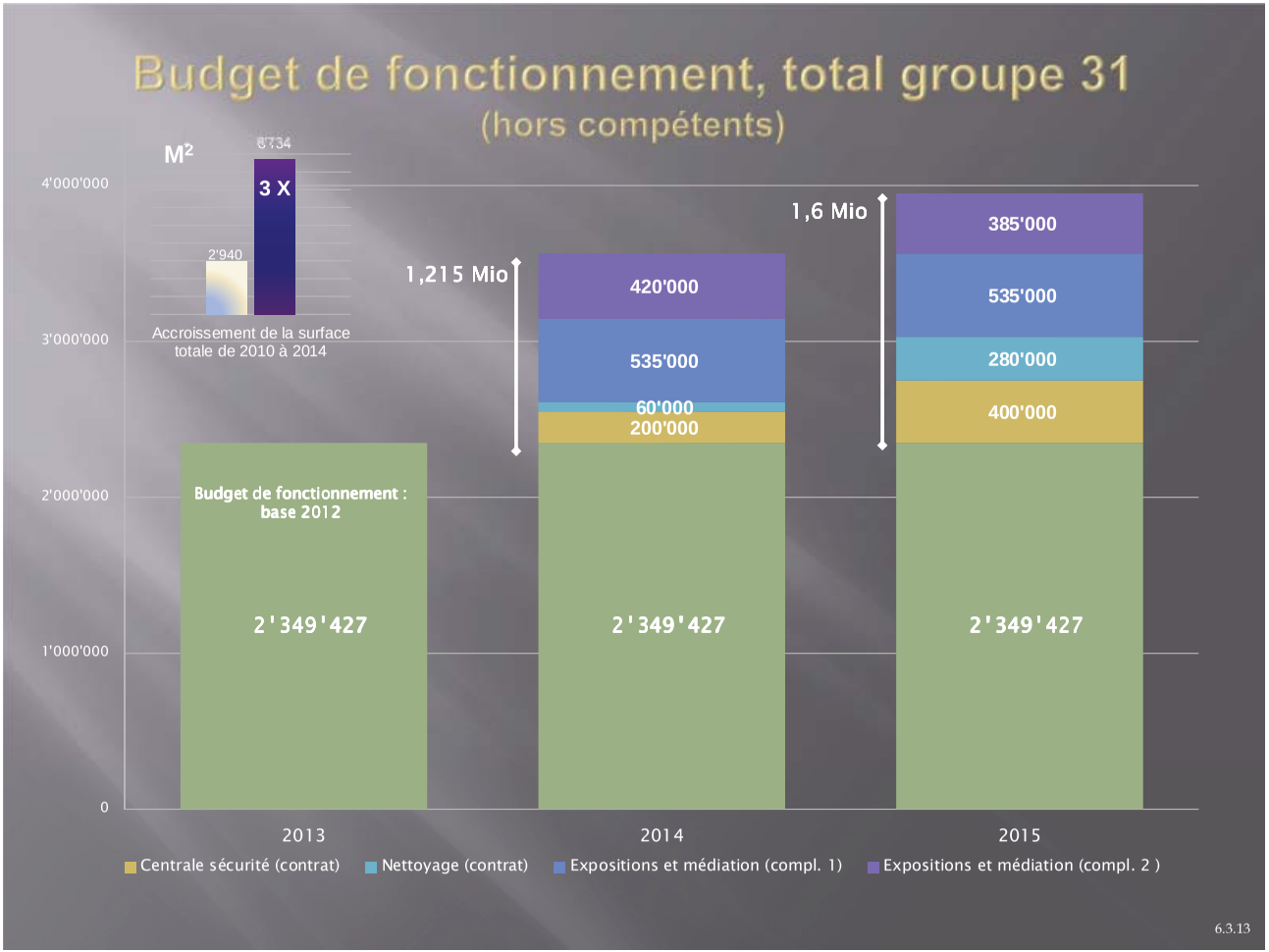
Budget de fonctionnement, total groupe 31
(hors compétents)
M²
8734
3 X
2'940
Accroissement de la surface totale de 2010 à 2014
4'000'000
3'000'000
2'000'000
1'000'000
0
1,215 Mio
1,6 Mio
Budget de fonctionnement : base 2012
2'349'427
420'000
535'000
60'000
200'000
2'349'427
385'000
535'000
280'000
400'000
2'349'427
2013
2014
2015
Centrale sécurité (contrat)
Nettoyage (contrat)
Expositions et médiation (compl. 1)
Expositions et médiation (compl. 2)
6.3.13

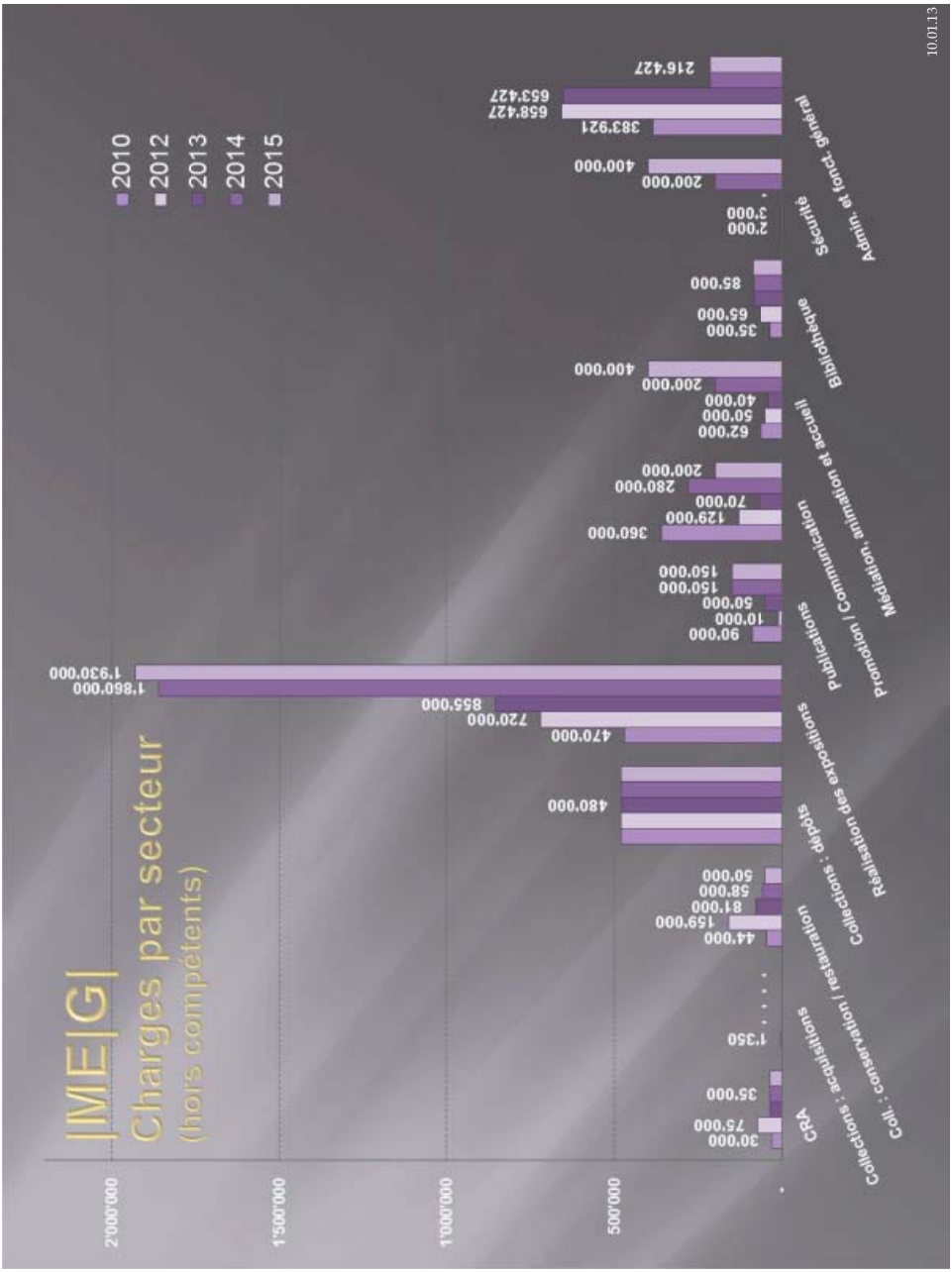
|ME|G|
Charges par secteur
(hors compétents)
2010
2012
2013
2014
2015
2'000'000
1'500'000
1'000'000
500'000
CRA
30'000
75'000
Collections : acquisitions
35'000
Coll. : conservation / restauration
1'350
Collections : dépôts
44'000
159'000
81'000
58'000
50'000
Réalisation des expositions
480'000
Publications
470'000
720'000
855'000
Promotion / Communication
1'860'000
1'930'000
Médiation, animation et accueil
90'000
10'000
50'000
150'000
150'000
360'000
129'000
70'000
280'000
200'000
Bibliothèque
62'000
50'000
40'000
200'000
400'000
Sécurité
35'000
65'000
85'000
Admin. et fonct. générale
2'000
3'000
200'000
400'000
383'921
658'427
653'427
216'427
10.01.13

Un univers à partager

MEG

Une fenêtre sur le monde